

Mairie de HOUAT

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de HOUAT avec un projet d'intérêt général : installation photovoltaïque en toiture de l'usine d'eau potable, du 04 novembre 2024 10h00 au 06 décembre 2024 17h00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur Bernard BOULIC, responsable de bureau d'études construction, en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de HOUAT, pendant la durée de l'enquête, du 04 novembre 2024 au 06 décembre inclus, chaque jour ouvrable à la mairie de HOUAT, aux heures d'ouverture au public le lundi et vendredi de 10h à 12h et le Mardi et Jeudi de 15h à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de HOUAT.

Un registre dématérialisé est également mis en place pour permettre la consultation des documents et la consignation des observations, à l'adresse suivante :

<https://www.registredemat.fr/photovoltaique-houat>

Le compte-rendu de l'examen conjoint des personnes publiques associées et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que les délibérations des 04 avril 2024 et 20 juin 2024 relatives à l'intérêt général du projet et à la concertation préalable seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à la mairie de HOUAT dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : [www.mairiedehouat.fr](http://www.mairiedehouat.fr)

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de HOUAT pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le lundi 4 novembre 2024 de 10h00 à 12h00
- Le vendredi 6 décembre 2024 de 13h00 à 17h00

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de HOUAT et sur le site internet [www.mairiedehouat.fr](http://www.mairiedehouat.fr) pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal se prononcera sur le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de HOUAT avec un projet d'intérêt général : installation photovoltaïque en toiture de l'usine d'eau potable. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des évolutions au projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Mme Marceau-Millet, secrétaire générale, à la mairie de HOUAT

Le maire

**LE FUR Philippe**

Maire

